



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 09 juillet 2020

SEANCE D'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION

03 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le neuf juillet à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice ESPINOSA, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents :

Mme Denise ALLEMAND, M. Jean-Luc AUCLAIR, M. François BIGEARD, Mme Anne-Sophie BOISSON, Monsieur Gilles BRACHOTTE, Mme Sylvie CHASTRUSSE, Mme Pascale CHERVET, M. Daniel CHETTA, M. Dominique CHOPPIN, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, M. Jean-Pierre COLOMBERT, Mme Maïté COUBAT (pouvoir de M. Claude VERDREAU), M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Marie-Françoise DUPAS, M. Patrice ESPINOSA, M. Jean-Marie FERREUX, Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, Mme Maryline GRANDIOWSKY, Mme. Zineb HEMAIRIA, M. Dominique JANIN, M. Alain LEFEVRE (suppléant de M. Guy MORELLE), M. Jean-Luc MAHIEU, M. Martial MATHIRON, M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, M. Martial PARIZOT, Mme Monique PINGET, M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, Mme Nathalie SEGUIN, M. Jérôme THEVENEAU.

Étaient Absents/excusés : M. Guy MORELLE (suppléé par M. Alain LEFEVRE), M. Claude VERDREAU (Pouvoir à Mme Maïté COUBAT).

Secrétaire de séance : M. Olivier GAUTHRON

09/07/2020/07B-annule et remplace

NOMBRE DES MEMBRES

EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	35
VOTANTS :	36

Objet : Élection de la 5^{ème} Vice-Présidence de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 35 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10 et L. 5211-41-3 ;

Vu les résultats du scrutin relatif à l'élection de la 5^{ème} Vice-Présidence de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération,

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, Madame Nathalie SEGUIN comptabilise, dès le premier tour de scrutin, 25 suffrages.

Le Conseil Communautaire, par :

- 25 voix **POUR**,
- 5 **ABSTENTIONS**,
- 6 voix **CONTRE**,
- **ÉLIT** Madame Nathalie SEGUIN en qualité de 5^{ème} Vice-Présidente,
- **INSTALLE** Madame Nathalie SEGUIN en qualité de 5^{ème} Vice-Présidente,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Envoyé en préfecture le 17/07/2020

Reçu en préfecture le 17/07/2020

Affiché le

SLO

ID : 021-200000925-20200709-09_07_2020_07B-DE

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 09/07/2020



Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la
Plaine Dijonnaise
Maire d'IZIER

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30
Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr